COMMUNIQUÉ DE PRESSE
d'Anne-Laure BLIN & Patrick HETZEL, députés

Contre les blocages des universités : face aux violences et aux dégradations, l'État doit répondre avec fermeté

Anne-Laure Blin, député de Maine-et-Loire, porte-parole du groupe Droite Républicaine, et Patrick Hetzel, député du Bas-Rhin et ancien ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dénoncent les agissements survenus à Nantes Université la semaine dernière et appellent à renforcer la sécurité dans les établissements d'enseignement supérieur.

Paris, le 12 octobre 2026 – Les événements survenus la semaine dernière à Nantes Université sont inacceptables. Après quatre jours d'occupation, les forces de l'ordre ont dû intervenir pour évacuer le bâtiment Censive, théâtre de dégradations et de tensions. Plusieurs millions d'euros d'argent public pourraient être nécessaires pour remettre les locaux en état. Pendant ce temps, les étudiants qui souhaitent simplement suivre leurs cours sont pris en otage par une minorité qui impose ses décisions à tous.

Menaces envers des personnels, dégradations de locaux, constitution de projectiles : ces agissements ne peuvent être tolérés dans des établissements dont la mission première est de transmettre les savoirs et de garantir la liberté d'étudier.
« Depuis des années, nous alertons sur les dérives de certains blocages universitaires. Des minorités organisées prétendent décider pour tous, empêchent les étudiants d'assister à leurs cours et dégradent des biens publics. Ce qui s'est passé à Nantes illustre une nouvelle fois cette dérive. Face aux blocages de nos universités par des groupuscules radicaux, l'État doit répondre avec fermeté et protéger ceux qui veulent étudier et travailler sereinement », déclarent **Anne-Laure Blin et Patrick Hetzel**.

Au-delà des agissements des occupants, la gestion de cette situation par la présidence de Nantes Université interroge. **Le refus de la présidente d'agir face à l'occupation soulève une question essentielle : comment garantir la sécurité des étudiants et des personnels lorsque les responsables de l'établissement ne prennent pas les mesures nécessaires pour rétablir son fonctionnement normal ?**

Une direction universitaire a la responsabilité de protéger sa communauté, de préserver les locaux et de garantir la continuité des enseignements. Le droit de manifester et la liberté d'expression ne sauraient justifier les menaces, les dégradations ou l'entrave à la liberté d'étudier.

« Nous ne pouvons pas accepter que des étudiants soient privés de cours, que des personnels soient menacés et que des bâtiments publics soient dégradés sans réaction à la hauteur de la situation. Lorsqu'une présidence refuse d'agir, elle laisse les étudiants et les personnels seuls face aux conséquences du blocage. L'université ne peut pas devenir une zone de non-droit où une minorité impose sa loi à la majorité », soulignent **Anne-Laure Blin et Patrick Hetzel**.

Renforcer la sécurité des universités : une nécessité

Pour mettre fin à ces situations, Anne-Laure Blin et Patrick Hetzel ont déposé, en mars dernier, une proposition de loi visant à renforcer la sécurité des biens et des personnes au sein des établissements d'enseignement supérieur :
https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/textes/l17b2598_proposition-loi

Ce texte entend notamment renforcer le cadre juridique applicable aux intrusions dans les enceintes universitaires, afin de mieux prévenir les occupations et de permettre aux autorités d'intervenir lorsque la sécurité des personnes ou le fonctionnement des établissements sont menacés.

« Le cas de Nantes n'a malheureusement rien d'isolé. Depuis des années, des blocages et des occupations dégénèrent, avec leur lot de dégradations, d'intimidations et de cours empêchés. Nous devons donner aux autorités les moyens juridiques d'agir et rappeler aux directions d'établissement leurs responsabilités. L'argent public doit servir à l'enseignement et à la recherche, pas à réparer les dégâts provoqués par des occupations », déclarent les deux parlementaires.

La liberté d'étudier, la sécurité des personnels et le respect des biens publics ne sont pas négociables. Face aux blocages et aux violences, l'État doit agir, et les responsables universitaires doivent pleinement assumer leurs responsabilités. L'impunité ne doit plus être la règle dans nos universités.

Anne-Laure BLIN
Député la droite républicaine de la 3e circonscription de Maine-et-Loire
contact@annelaureblin.fr
téléphone : 01 40 63 72 24

Patrick HELTZEL
Député la droite républicaine de la 7e circonscription du Bas-Rhin
contact@patrick-hetzel.fr
téléphone : 03 88 91 25 88